



Majorité municipale

Une majorité municipale unie et rassemblée, plus que jamais à 100% pour les Montois

Depuis deux ans, nous, élus de la majorité municipales, sommes au travail, unis et rassemblés autour de notre maire pour répondre aux attentes des Montois et mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus à ses côtés, en mars 2020, dès le premier tour.

Malgré un contexte difficile (crise sanitaire, inondations, situation financière critique), nous avons travaillé inlassablement à la réussite de notre ville et initié de nombreux projets : aménagement de la plaine des jeux, action cœur de ville, soutien aux commerçants, projet d'extension du musée, rénovation du Café Music, labellisation du théâtre de Gascogne en scène conventionnée d'intérêt national, travaux de voirie, rénovation de l'avenue de Sabres, gymnase de la BA 118, campus connecté et maison des étudiants, îlot Laulom, maison de l'eau, maison des traditions, soutien aux associations...

Nous ne cédon's ni à la facilité, ni à la morosité. Nous entendons rester solides sur nos bases, fidèles aux engagements pris devant les Montois. Cela suppose de donner les moyens à nos services publics de fonctionner, de préserver l'essentiel en capitalisant sur nos savoir-faire.

À l'heure d'aborder le débat budgétaire pour 2022, nous sommes fiers du travail accompli et des perspectives retrouvées.

Ce sont des budgets équilibrés qui seront prochainement présentés aux Montois, aux habitants et aux élus de l'agglomération, sans recours excessif à l'emprunt, et surtout sans augmentation de la fiscalité.

La solidarité n'est pas un vain mot : nous maintiendrons, en laissant intactes, les subventions au Centre intercommunal d'action sociale ;

Nous continuerons à être un acteur dynamique du territoire à travers notre capacité à investir ;

Nous assurons à nos concitoyens une qualité de service satisfaisante, et ferons des efforts tout particulier pour que les salariés de nos collectivités puissent bénéficier de bonnes conditions de travail ;

Nous ne nous hasarderons pas à hypothéquer l'avenir en restant pondérés dans nos choix.

Mont de Marsan ne vit pas recroquevillée sur elle-même, mais travaille en étroite collaboration et en bonne intelligence avec tous les acteurs du territoire, dont le Département des Landes. Car ce qui compte, au final, ce sont nos concitoyens : leur assurer un avenir, ici et maintenant, en s'adaptant au quotidien et à leurs modes de vie.

Nous sommes fiers d'être à l'écoute de nos concitoyens, soucieux de la bonne gestion de l'argent public, porteur de projets pour notre ville et d'une vision pour notre territoire.

Nous sommes, plus que jamais, unis et rassemblés pour l'intérêt général, pour servir les Montois et pour continuer à mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus.

100% pour les Montois / Charles DAYOT, Hervé BAYARD, Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GAAS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Christine HARAMBAT, Marie-Pierre GAZO, Pierre MERLET-BONNAN, Geneviève DARRIEUSSECQ, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSIKA, Claudie BREQUE, Eliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCANON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAU, Bruno ROUFFIAT, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

Opposition municipale

La transparence de l'action publique est à revoir sur notre territoire

Redonner du sens l'action publique auprès des citoyens de notre territoire n'est pas toujours chose aisée et la transparence des décisions et des choix peut parfois poser question. Déjà, lors de la mise en place du Conseil de développement, que nous avions demandée dès le début du mandat, le président de Mont-de-Marsan Agglomération avait décidé de procéder lui-même à la nomination du ou de la future.e. Président.e. de cet outil renouvelé. Nous avons dénoncé cet abus de pouvoir, et avons été écoutés. Ainsi, les membres du Conseil de développement ont pu élire leur représentant. D'autres éléments nous interrogent. En effet, dans le cadre de la rénovation de l'îlot Laulom, une grande consultation publique a été lancée alors que, dans le même temps, un dossier de demande de financement a été envoyé par la Ville de Mont de Marsan aux partenaires financeurs avec un projet ficelé. À notre avis, cette consultation citoyenne n'est qu'un artifice démocratique, qui rappelle celle qui avait été menée à propos du devenir des Nouvelles Galeries... Il y a fort à parier que très peu de Montois et de Montois aient proposé la création d'un hôtel en ce lieu via le questionnaire mis à disposition à l'époque, hormis, sans doute, les conseillers municipaux de la majorité qui l'ont renseigné. Enfin, dans un autre registre, les travaux de rénovation du Café Music ont vu leur coût augmenter de plus d'un million d'euros comme nous le rappelait le maire lors du conseil communautaire du 2 février 2022. La décision d'augmenter le financement par la Ville de Mont de Marsan a été prise sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu en amont ni en conseil municipal ni en commission culture ou finances. Drôle de conception de la démocratie, d'autant que nous ne nous serions pas opposés à une telle décision, si nous en avions été informés. Trop de décisions se prennent en groupe restreint dans le clair-obscur des bureaux, sans débat préalable en conseil. Nous dénonçons l'opacité des choix opérés par l'exécutif et le cafouillage géant auquel nous assistons au sein de notre Agglomération qui renvoie aux citoyen(ne)s une bien piètre image de l'élue(e). Quand les choix démocratiques sont faits entre si peu de personnes, il ne faut rien espérer de plus qu'une remise en cause de celles et ceux qui les prennent.

Un Nouvel Elan Populaire / Jean-Baptiste SAVARY, Céline PIOT, Alain BACHÉ, Françoise CAVAGNÉ, Frédéric DUTIN, Françoise LATRABE

La Croisée des Chemins

Marsan citoyen avait pris l'engagement d'avoir des mandats tournants. Dans le même esprit que notre « liste de têtes sans tête de liste », nous avons décidé que les élus nous représentant céderaient leur place aux suivants. Cela présente le double avantage de permettre à un plus grand nombre de se former aux rouages du pouvoir tel qu'il est pratiqué actuellement et d'incarner différemment, chacun avec sa personnalité, les idées de Marsan citoyen.

Après deux ans de mandature, nous y sommes ! Il est temps de tourner. La question qui se pose maintenant est : qu'est-ce que nous tournons ? Soit nous tournons juste d'un cran sur notre liste et un des suivants prend la suite du mandat. Soit nous tournons une page pour écrire une nouvelle histoire de Marsan citoyen.

Pour cela, il est nécessaire de tirer le bilan des deux années passées et de tracer les perspectives des années qui viennent. C'est l'exercice auquel nous vous proposons de vous prêter avec nous le **jeudi 3 mars, à 19h, à l'Auberge landaise** (*La parution de ce journal étant prévue pour le 2 mars, à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, nous espérons que l'information vous arrivera en temps et en heure*).

Les questionnements qui traversent notre collectif actuellement sont les mêmes que depuis le début. Lectrices et lecteurs assidu.e.s de ce journal, vous avez d'ailleurs pu vous en rendre compte dans nos différentes tribunes.

Marsan citoyen est une belle entreprise dont l'idée centrale est que le pouvoir ne peut pas rester entre les mains de quelques-uns, au contraire il doit être rendu à tous. Marsan citoyen appartient aux personnes désireuses de retrouver du lien pour construire des alternatives à la société que l'on nous impose. Marsan citoyen est à vous.

Venez nombreuses et nombreux le jeudi 3 mars. Nous avons pu l'oublier parfois, mais c'est avec vous que nous voulons construire les réponses à nos questions. Nous nous cherchons un peu depuis 2 ans, c'est avec vous que nous nous retrouverons complètement.

Marsan citoyen / Marie LAFITTE